



FORUM PARLEMENTAIRE
SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE



Relier les points : Soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Traité sur le commerce des armes (TCA) et du Programme d'action de l'Organisation des Nations Unies sur les armes légères (UNPoA) par un renforcement de l'engagement et de l'action parlementaires dans les processus internationaux

2-3 mars 2018

Séminaire Régional, Parlement panafricain, Midrand, Johannesburg, Afrique du Sud

Étape préparatoire à la 3e Conférence d'examen de l'UNPoA

PLAN D'ACTION PARLEMENTAIRE

Partie 1-Introduction et l'objectif

L'état du monde souligne la nécessité d'accorder la priorité à la prévention et à la réduction de la violence armée. Le monde d'aujourd'hui est marqué par la violence et les conflits armés, ainsi que par le terrorisme mondial et la criminalité organisée. Les conflits armés et la violence, quelle que soit leur ampleur, se perpétuent par la disponibilité incontrôlée d'armes légères et de petit calibre (ALPC), ce qui accroît la nécessité de prendre des mesures concises et efficaces pour lutter contre sa prolifération en vue de parvenir à la paix et au développement durable.

En Afrique, les pays sont gravement touchés par la prolifération incontrôlée et le trafic d'ALPC. Les conflits, les guerres par procuration et les conflits intercommunautaires caractérisent de nombreuses régions d'Afrique. Selon une étude récente¹, la concentration de la plupart des 100 millions d'ALPC de l'Afrique se trouve dans les zones de crise et dans d'autres environnements non sécuritaires, avec des conséquences dévastatrices pour la sécurité des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

La plupart des conflits en Afrique impliquent des acteurs non étatiques qui utilisent des armes non contrôlées. Étant donné que les acteurs non étatiques (comme les milices, les chefs de guerre et les groupes extrémistes) n'ont aucune autorité juridique pour acheter ou porter des armes, ils ont recours à des moyens illicites d'acquisition d'armes - principalement par le détournement des stocks de l'État, des marchés noirs et de la traite, ainsi que les armes produites aux niveau local. En somme, le flux d'armes non contrôlées

¹Oxfam, The Human Cost of Uncontrolled Arms in Africa. Disponible ici:
https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/rr-human-cost-uncontrolled-arms-africa-080317-en.pdf

en Afrique exacerbe les conflits, alimente la violence et entraîne des très grandes pertes humaines, économiques et sociales pour le continent.

Le projet « Relier les points » et les séminaires ont pour but de s'appuyer sur les efforts en cours en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et son objectif de développement durable (ODD) 16.4, de l'universalisation et de la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UNPoA) et du Traité sur le commerce des armes (TCA), en mettant particulièrement l'accent sur la fourniture aux parlementaires des outils adéquats pour appuyer le processus à l'occasion de la mise en œuvre au niveau national et régional. Il cherche à tirer parti de l'élan que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNPoA et le TCA ont créé, afin de réunir les parlementaires des pays cibles pour faciliter l'échange d'expériences, de défis et de meilleures pratiques qui entourent les travaux législatifs sur les trois instruments.

Sur la base de l'analyse et des recommandations formulées dans le document d'orientation sur le même sujet, ce Plan d'action parlementaire met en lumière les principales priorités et mesures nécessaires pour renforcer l'appropriation, la participation et la compréhension parlementaire sur le TCA et sur l'UNPoA,² dans le cadre de l'ODD 16. Cela devrait servir d'outil d'action parlementaire dans le domaine de la réduction et de la prévention de la violence armée et tenir compte d'autres instruments pertinents.³

Le présent Plan d'action parlementaire est le résultat des débats du séminaire qui identifient les principales conclusions du point de vue des participants.

Ce plan met l'accent sur le rôle du Parlement dans le renforcement de la réponse à la violence armée et à la prolifération des ALPC et a été conçu pour :

- Soutenir l'universalisation et / ou la mise en œuvre effective du TCA et de l'UNPoA, en s'appuyant sur les synergies entre les instruments dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'ODD 16 ;
- Guider les parlementaires dans leurs travaux relatifs au TCA et à l'UNPoA dans le cadre de l'ODD 16, afin de assurer à ce que la réponse législative soit à la fois appropriée au niveau national et conforme aux objectifs des instruments ;
- Proposer des mécanismes pour une surveillance efficace du gouvernement ;
- Recommander des méthodes visant à renforcer les liens entre les pouvoirs exécutif et législatif du gouvernement et entre les parlements et la société civile sur le programme de prévention et de réduction de la violence armée – renforçant le contrat social.

² Le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UNPOA)

³ Examiner le Protocole aux armes à feu, car il s'agit d'un instrument juridiquement contraignant, ainsi que l'objectif 16.4 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UNPOA)

Trois domaines d'action ont été identifiés et sont fondés sur les rôles clés d'un parlementaire ;

1. Sensibilisation
2. Législation
3. Surveillance

Ce plan sera condensé avec les autres plans approuvés dans les séminaires d'Amérique latine et d'Asie qui font partie de l'initiative « Relier les points ». Ils fournissent, du point de vue parlementaire, une contribution au Comité préparatoire et à la troisième Conférence d'examen de l'UNPoA en mars et juin 2018 à New York.

Partie 2 - recommandations sur l'universalisation et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030- l'ODD 16, de l'UNPoA et du TCA.

Sur la base des trois rôles clés d'un parlementaire ; la législation, la surveillance et la sensibilisation, ci-après sont les recommandations les plus importantes concernant les mesures à prendre. Cela sert de point de départ pour atteindre les meilleurs résultats lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre et de l'universalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 l'ODD 16, de l'UNPoA et du TCA, ainsi que de l'exécution des obligations de l'État en matière de traités internationaux qui envisagent des aspects essentiels tels que la transparence et la responsabilité. Dans tous les efforts, il est fondamental d'inclure la perspective de l'égalité entre les sexes, le rôle des femmes et des jeunes, ainsi que d'autres instruments internationaux pertinents relatifs à la maîtrise des armes classiques.

Sensibilisation

- Poursuivre la sensibilisation sur l'ODD 16, l'UNPoA et le TCA parmi les collègues parlementaires en soumettant un rapport sur le sujet aux commissions parlementaires respectives ;
- Poursuivre la sensibilisation sur l'ODD 16, l'UNPoA et le TCA au sein de la population ;
- Soumettre des questions dans les parlements aux institutions gouvernementales compétentes ;
- Soulever des motions sur le sujet et les relier aux instruments pertinents ;
- Promouvoir et soutenir les initiatives d'amnistie des armes auprès des entités gouvernementales compétentes, en assurant la protection de la population participant ;
- Approcher des médias de manière cohérente pour mettre en évidence l'ODD, l'UNPoA et le TCA ;

- Maintenir l'interaction avec la population au niveau local, en coordination avec les forces de maintien de la paix, s'il y a lieu ;

Législation

- Veiller à ce que les traités et instruments pertinents relatifs au contrôle des ALPC soient signés par les gouvernements ;
- Veiller à la ratification et à l'incorporation des traités et instruments pertinents en rapport avec le sujet ;
- Veiller à ce que des initiatives législatives pertinentes au niveau national soient prises, notamment en comprenant la protection des civils ;
- Soutenir les efforts d'harmonisation de la législation pertinente au niveau africain ;
- Veiller à ce que les lois pénales protègent le bien-être et la protection des civils ;
- Assurer le renforcement de la législation régionale en rapport avec le sujet ;
- Garantir l'incorporation des lois régionales et internationales ;
- Sauvegarder la mise en œuvre de la législation existante ;
- Promouvoir la coopération entre les pays ;
- Promouvoir l'introduction et l'approbation d'une loi type en collaboration avec le Parlement panafricain ;
- Inclure la perspective de l'égalité entre les hommes et les femmes de manière cohérente ;

Surveillance

- Veiller à la mise en œuvre de la législation pertinente sur le sujet ;
- Maximiser la surveillance du gouvernement par les commissions parlementaires compétentes ;
- Examen périodique de la législation pertinente sur le sujet ;
- Encourager la surveillance par le Parlement ;
- Encourager la surveillance par les organisations de la société civile ;
- Renforcer le rôle de la population en tant que dénonciateurs en ce qui concerne le flux et l'utilisation illicites des ALPC ;
- Encourager la population à renoncer volontairement aux ALPC en leur possession ;
- Assurer une utilisation et une fonction adéquate des commissions des ALPC

Partie 3 - partenariats et ressources⁴

Les efforts déployés par les parlementaires et le Forum Parlementaire pour promouvoir une action parlementaire accrue ou renforcée sur le TCA, l'UNPoA et l'ODD 16.4 peuvent être multipliés si l'on travaille en partenariat avec des organisations ayant des intérêts similaires ou qui se chevauchent. Il est donc recommandé que le Forum Parlementaire et ses membres recherchent des partenariats et un dialogue structuré avec des différents acteurs.

L'action parlementaire constitue un effort unique pour créer le lien manquant entre le niveau local et le niveau national. Les parlementaires ont un rôle important à jouer dans l'identification et la mise en évidence des bonnes pratiques au niveau local afin d'informer les politiques et la législation nationales et de promouvoir les bonnes pratiques au niveau international.

Autres réseaux parlementaires

[Union Interparlementaire \(UIP\)](#)

[Parlement panafricain \(PAP\)](#)

[Assemblée législative de l'Afrique de l'Est \(EALA\)](#)

[Parlement de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest \(Parlement de la CEDEAO\)](#)

[Forum Parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique Australe \(Forum Parlementaire SADC\)](#)

[Assemblée parlementaire paritaire de L'Union Européenne des pays de l'Afrique - Caraïbes - Pacifique \(ACP-UE\)](#)

[Parlementaires pour une action mondiale \(PGA\)](#)

[Le Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre \(PFSALW\)](#)

Structures intergouvernementales

[Programme des Nations Unies pour le développement \(PNUD\) - état de droit, justice, sécurité et équipe des droits de l'homme](#)

[IAACS unité d'appui interorganisations](#)

[Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement \(UNODA\)](#)

[Centre Régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique \(UNREC\)](#)

[Office des Nations Unies contre la drogue et le crime \(ONUDC\) - programme mondial pour les armes à feu](#)

Organisations de la société civile

[Coalition des armes de contrôle](#)

⁴ Ce plan s'inspire des plans d'action et des outils créés par d'autres organisations parlementaires internationales telles que l'Union interparlementaire et les Parlementaires pour une action mondiale.

[Réseau d'action internationale sur les armes légères \(RAIAL\)](#)

[Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire \(IPPNW\) – perspectives à la violence armée et à la santé](#)

[Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté \(WILPF\) - perspective sexospécifique en ce qui concerne les ALPC et les femmes, paix et sécurité](#)

Instituts de recherche

[Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées \(DCAF\) - division des partenariats public-privé](#)

[Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité \(GRIP\)](#)

[Small Arms Survey](#)

[Centre International pour la reconversion de Bonn \(BICC\)](#)

[Institut International de recherche pour la paix de Stockholm \(SIPRI\)](#)

[Fondation Friedrich-Ebert - département de l'Afrique](#)

Autres sources

[TCA](#)

[UNPoA](#)

[UNCOMTRADE](#)

[NISAT](#)

[UNROCA](#)